

## **Service des curatelles Sionge et Rive Gauche**

**Grand-Rue 40, Case postale 76**

**1627 Vaulruz**

**026 913 04 30**

**Permanence téléphonique : tous les matins de 8h00 à 11h30**

Le Service des curatelles a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. L'aide apportée par le Service des curatelles dépend du type de mandat (curatelles d'accompagnement, de représentation, de gestion, de coopération ou de portée générale). Il peut ainsi se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives ou judiciaires, et offre, dans d'autres situations, un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, accompagner la personne dans un projet professionnel, ...).

Le Service des curatelles peut être amené à intervenir en faveur de tout type de population mais il est mandaté essentiellement en faveur d'une population adulte (la protection des mineurs relevant du Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg).

Le Service des curatelles Sionge et Rive Gauche n'agit que sur mandat de la Justice de paix de la Gruyère et en faveur des personnes domiciliées légalement dans les communes de Vaulruz, Sâles, Vuadens, Echarlens, Marsens, Sorens et Pont-en-Ogoz . Il rend compte de son activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel de comptes et d'un rapport pour chacune des personnes concernées.

Toute personne désirant obtenir des renseignements peut contacter directement la Justice de paix de la Gruyère qui lui fournira les informations utiles au 026 305 86 40. Le Service des curatelles Sionge et Rive Gauche reste également à votre disposition.